

Questions orales

M. Gustafson: Madame le Président, je voudrais poser une autre question au ministre des Finances. La situation est tellement grave en Saskatchewan que les sociétés démenagent les derricks, que les plates-formes de service risquent d'avoir des problèmes et qu'aucun nouveau contrat n'a été signé pour l'année prochaine. Il faut immédiatement faire quelque chose en Saskatchewan et dans l'ouest du Canada en général. Le ministre est-il prêt à reconsidérer sa position, à présenter un nouveau budget ou mini-budget ou au moins à secouer un peu son collègue pour l'inciter à passer à l'action?

M. MacEachen: Madame le Président, le député parle de la Saskatchewan. Je tiens à lui dire que demain, lors d'une réunion des ministres des Finances, j'aurai l'occasion de discuter de la situation de cette province avec le ministre des Finances de la Saskatchewan et ceux des autres provinces. Je vais vérifier si j'ai raison de croire que, sur le plan de sa croissance économique, la Saskatchewan est promise à un brillant avenir. L'an dernier, le taux de croissance de la province a été élevé, et je crois qu'en 1981 la Saskatchewan se classera parmi les premières provinces à ce chapitre.

* * *

LES FINANCES**LES MESURES VISANT À AIDER LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, ma question s'adresse au député des Maritimes qui est titulaire du poste de ministre des Finances. Comme le ministre le sait, depuis la présentation du budget, le Conseil économique du Canada, qui avait prévu un taux d'inflation de 10 p. 100 pour l'année qui vient, parle maintenant d'un taux de 11.4 p. 100. Depuis que le parti du ministre a pris le pouvoir le dollar a perdu au moins 5c. Le ministre sait que chaque baisse de 1c. de la valeur du dollar accroît le coût de la vie de 0.4 p. 100, ce qui veut dire que depuis que les libéraux ont repris le pouvoir, le coût de la vie a augmenté en tout de 2 p. 100. Les taux d'intérêt continuent de grimper. On prétend qu'une hausse de 1½ p. 100 des taux d'intérêt bancaires ajoute 4½c. au prix d'une livre de porc et 1½c. à celui d'une livre de bœuf...

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. L'entrée en matière du député est très longue et elle ne fait que répéter ce que plusieurs députés ont déjà dit. Les députés devraient se contenter de faire valoir ces arguments une fois. Je saurais gré au député de bien vouloir en venir au fait.

M. Corbett: Madame le Président, vous pouvez être sûre que les Canadiens ont envie de savoir combien le bœuf, le porc et les œufs vont leur coûter.

Le député des Maritimes devrait savoir que les Canadiens de l'Atlantique ont le revenu par habitant le plus faible de tout le pays. Étant donné que ces personnes ont envie de manger, que compte faire le ministre des Finances pour alléger le fardeau énorme que supportent ces derniers et pour leur donner du travail?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je renvoie le député au budget...

Des voix: Oh!

M. MacEachen:... que nous avons présenté le 28 octobre et qui, à mon avis, est certainement le budget le plus favorable aux provinces de l'Atlantique qui ait jamais été. Si le député pouvait se débarrasser de ses œillères, il se rendrait compte de l'intérêt que ce budget présente pour les provinces de l'Atlantique.

M. Corbett: Madame le Président, je signale au ministre que ce sont les provinces de l'Atlantique qui ont le taux de chômage le plus élevé du pays à cause de ce budget. Cette question concerne les gens de sa région et il s'agit de savoir s'ils auront de quoi se nourrir. Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour aider les habitants des provinces de l'Atlantique à faire face à cet hiver très dur?

* * *

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL**LA VALIDITÉ DU RENVOI DE LA LOI ONTARIENNE—LA PROTECTION DES MINEURS D'URANIUM**

M. Derek Blackburn (Brant): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Il ne s'agit pas de la question dont je l'ai prévenu dans le courant de la journée. J'ai pensé qu'il aimerait connaître la différence entre les deux.

Étant donné que le comité spécial ontarien des affaires hydro-électriques a prétendu que le renvoi du bill 70, c'est-à-dire la loi ontarienne sur la santé et la sécurité, à la Partie IV du Code canadien du travail n'est pas juridiquement valide et qu'il recommande d'en éprouver la validité devant les tribunaux dans les trois mois à venir, le ministre peut-il dire à la Chambre si ses conseillers juridiques partagent l'opinion exprimée par le conseiller juridique du comité spécial ontarien? Si tel est effectivement le cas, le ministre convient-il que les mineurs d'uranium ontariens ne peuvent compter que sur la bonne volonté de leur employeur pour les protéger et qu'ils ne disposent donc d'aucun recours juridique pour s'assurer de l'application du règlement sur la santé et la sécurité?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, le député reconnaîtra sans doute que la question de la validité du renvoi ou de tout autre recours juridique par le gouvernement ne relève pas de ma compétence mais de celle du ministre de la Justice.

M. Blackburn: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. A-t-il l'intention de mettre en œuvre l'une des recommandations du comité ontarien des affaires hydro-électriques qui donnerait à la Commission de contrôle de l'énergie atomique le pouvoir d'imposer des amendes et d'intenter des poursuites, veillant ainsi à ce que la santé et la sécurité au travail de tous les mineurs d'uranium au Canada soient protégées par la loi? Madame le ministre responsable des mines a déclaré il y a quelques minutes à peine qu'elle serait d'accord avec cette proposition. Si le ministre est lui aussi d'accord à ce sujet, peut-il nous dire quand nous pouvons espérer être saisis d'un projet de loi à cet égard?